Ami du Clergé du 25 septembre 1952

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Plans d'instructions dominicales. — **XXXIV.** 17e Dimanche après la Pentecôte : Le plus grand commandement du Dieu d'amour, 317. — **XXXV.** 18e Dimanche : Le Christ et les pécheurs, 318.
Saint Michel (29 septembre). — Protecteur de la France, 319.
Fête du Rosaire. — I. Le Rosaire : présence de Marie, école de vie chrétienne, 321.
Varia. — Les enseignements de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, 323.

PLANS D'INSTRUCTIONS DOMINICALES

XXXIV
17e Dimanche après la Pentecôte

Sur l'Evangile (Matthieu, XXII, 34-36)

LE PLUS GRAND COMMANDEMENT DU DIEU D'AMOUR

Une fois encore l'Evangile rappelle aux chrétiens l'exigence fondamentale de leur Dieu : l'aimer. Quelqu'un faisait récemment remarquer que le terme « charité » était enfin réhabilité dans son vrai sens parmi les catholiques de langue française. Un enseignement persévérant a réussi à retirer à ce mot le sens restreint et minimisant qu'on lui réservait trop souvent : faire la charité, ou l'aumône. La charité n'est pas un don condescendant du riche au mendiant : elle est l'accomplissement obligatoire du devoir d'aimer. En somme, elle ne consiste pas à aider, mais à aimer.

Querelle de mots ? verbiage ? non pas : cette victoire sur le sens d'un mot doit conditionner le retour à une plus exacte conception du christianisme lui-même. Il ne sera pas inutile de faire à nouveau cette mise au point.

On peut la schématiser ainsi : le chrétien doit avant tout aimer Dieu, dans le prochain, par le Christ.

I. — *Le devoir d'aimer Dieu*

Des circonstances de la question posée à Jésus et de l'état d'esprit du légiste qui interroge le Maître, il fut question déjà le 12e Dimanche après la Pentecôte (Luc, x, 23-37).

1. — *L'objet* du commandement :

Dieu, pour le chrétien, est la Trinité ; donc il lui faut aimer :

a) un Dieu vivant et personnel ;

b) un Dieu unique en trois personnes indissolublement unies par l'amour ;

c) un Dieu dont la définition même est « charité » ou « amour » (I Jo., IV, 8).

— Aimer ceux qui sont très « aimables » n'est-ce pas chose fort aisée et toute naturelle ? Devoir aimer celui qui est « amour »et rien qu'amour est donc un commandement facile.

2. — *L'extension* de ce commandement :

Il faut aimer Dieu sans limites, de toute la capacité de notre volonté éclairée par la raison et la foi. Se garder toutefois d'un faux idéalisme. L'extension de cet amour est sans limites, c.-à-d. que concrètement il nous impose d'aimer sans restrictions et de progresser toujours inlassablement dans l'intensité de notre amour.

3. — *Qualités* de cet amour.

a) illimité, on vient de le dire ;

b) pur et spirituel, car Dieu est esprit ; et c'est la volonté qui aime en nous ; sens et chair n'y ont directement aucune part ;

c) désintéressé : l'égoïsme est la négation même de l'amour tant pour les hommes entre eux que des hommes pour Dieu.

4. — *Conditions* de cet amour :

a) la pureté de cœur : Dieu ne peut coexister dans le cœur de l'homme avec le péché ou les créatures qui seraient soit préférées soit mises en concurrence avec le Créateur : « Nul ne peut servir deux maîtres... » (Mat., VI, 24) ;

b) la foi : car Dieu est invisible, aucun de nos sens ne nous le fait atteindre. Seule la foi nous affirme son existence, sa nature et ses exigences. Mais la foi nous étant donnée et notre raison en acceptant les vérités, alors l'amour de Dieu s'impose et devient facile ;

c) la grâce : Dieu qui nous impose de l'aimer nous donne lui-même la force de volonté pour l'aimer. Voilà jusqu'où s'étend la prévenance divine.

— Comment alors ne pas répondre tout naturellement oui à ce commandement fondamental : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit » ?

II. — *Le devoir d'aimer le prochain*

L'objet de ce commandement et les conditions concrètes de son application ont été maintes fois expliquées dans les évangiles du dimanche, et notamment dans la parabole du bon Samaritain. On pourra les rappeler aux fidèles. Mais peut-être sera-t-il plus utile d'expliquer comment l'amour de Dieu se réalise dans l'amour du prochain et comment ce commandement résume toute la loi et les Prophètes.

1. — « Ce commandement est semblable au premier » (℣ 39).

a) car « aimer Dieu » signifie conformer notre volonté à la sienne, faire sa volonté, répondre à son appel. Silencieux et habituellement invisible, Dieu cependant nous demande souvent un don, une aide. Il le fait par l'appel que nous adressent les hommes, nos contemporains, lesquels, dans leurs besoins divers, nous demandent d'être pour eux les instruments de la Providence. La charité à l'égard du prochain est donc une réponse à Dieu et une coopération avec Dieu dans le service des hommes. Que l'on se souvienne de la scène du jugement dernier (Mat., XXV, 34-46).

b) d'autre part, aimer le prochain parce qu'il est notre frère en Dieu, c'est aimer Dieu le Père commun et vouloir le servir dans ses enfants. D'où, soit dit en passant, l'exigence d'unité entre tous les hommes et spécialement dans l'Eglise que rappelle en termes très évocateurs l'épître de ce dimanche.

c) le terme de notre amour est le même. Il ne s'agit pas d'une philanthropie naturelle, mais de l'amour surnaturel du prochain, auquel les païens même les plus vertueux ne sauraient accéder sans la grâce (Mat., V, 43-48). Le chrétien aime son frère visible pour servir en cela, dans l'amour, le Dieu invisible qui l'invite à l'aimer. C'est la doctrine si clairement développée par S. Jean dans son épître.

2.. — « Sur ces deux commandements reposent toute la Loi et les Prophètes » (℣ 40).

a) le Décalogue où sont formulées les exigences morales de Dieu, se résume dans la double loi d'amour. L'adage : « *Ama et fac quod vis* » ne prétend pas que d'aimer Dieu et le prochain dispense des autres commandements ; mais : celui qui a compris qu'aimer Dieu consiste à ne faire, à tout instant, que la volonté divine et non la sienne propre obéit mani-

festement sur tous les points à l'attente de Dieu envers lui, sans qu'il soit besoin de préciser tous les commandements en détail.

D'autre part, celui qui aime le prochain respecte ses parents et ceux qui ont autorité sur lui ; respecte la propriété, la réputation, le corps et l'âme du prochain ; en un mot, est d'instinct fidèle à tous les commandements.

b) la « Loi et les Prophètes » expression consacrée pour signifier : tout l'A. T. Ainsi, dit Jésus, toute la révélation et la morale de l'A. T. avaient pour objet de révéler le Dieu d'amour et de conduire, dans un monde rebelle à l'entente fraternelle, les Juifs à s'aimer entre eux comme l'exigeait Dieu leur Père.

Ceci demanderait de très longs développemnets. Que du moins cette parole du Christ incite les chrétiens à mieux connaître l'Ancien Testament et à ne pas le considérer comme le règne de la loi du talion sous l'autorité d'un Dieu jaloux et vengeur. Le Dieu qui s'est défini comme l'amour n'a jamais présenté aux hommes un autre visage.

III. — *Aimer comme le Christ a aimé*

Ce dernier aspect n'est pas directement formulé dans l'évangile de ce jour. Il est toutefois nécessaire de l'aborder, tant il est fondamental ; et les paroles apparemment énigmatiques du dialogue entre Jésus et les Pharisiens sont une précieuse indication en ce sens (℣℣ 41-46).

1. — Le Messie est fils de Dieu, Seigneur comme lui, associé aux mêmes prérogatives (℣℣ 44-45) ; d'où cette conséquence : un membre de la famille divine est devenu présent au monde. Par lui, l'amour (que Dieu est) pourra nous être connu. Le Christ nous révèle l'amour de son Père pour le monde.

2. — Le Christ s'incarna par amour ; et tout le « mystère » de notre salut par l'Incarnation rédemptrice, se résume dans l'amour persévérant dont jamais Dieu ne s'est départi envers les hommes depuis qu'il les a créés, malgré leurs péchés.

3. — Le Christ est pour nous le modèle et la mesure de l'amour que nous devons à Dieu dans nos frères. Aussi pourra-t-il donner au second commandement de l'amour une extension que la Loi et les Prophètes ne connaissaient pas : il faut aimer nos frères comme le Christ les a aimés (Jo., xv, 12) ; donc, s'il le faut, jusqu'à mourir pour eux : il n'est pas de plus grand amour (Jo., xv, 13).

4. — Le Christ rend pour nous proche et concret le commandement fondamental ; et par la grâce que sa mort nous achète, il nous aide à l'observer.

Sa prédication, puis celle des Apôtres, auront constamment pour objet de nous préciser les conditions de ce véritable amour non des lèvres, mais en acte (I Jo., IV, 18) sans illusions, mais sincère, sans limites, mais total.

* *

La coïncidence (en France) de ce Dimanche et de la solennité de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus sera une occasion favorable pour présenter aux fidèles l'exemple de cette sainte qui comprit si bien cette page d'Evangile. Formée à la méditation constante de l'A. T., elle n'hésita jamais à y voir la révélation fondamentale de l'amour de Dieu. Unie intimement au Christ, elle s'offrit tout entière à l' « Amour miséricordieux ». L'amour de son prochain, en l'occurrence ses sœurs en religion, et au-delà des murs du Carmel toutes les âmes à sauver y compris celles des missions lointaines, fut l'objet constant des désirs et des préoccupations de sa courte existence. Ainsi Dieu la prépara-t-il à être pour toujours dans l'immense variété des fonctions du Corps mystique (selon qu'elle l'avait explicitement désiré comme correspondant à sa vocation propre) « le cœur », c'est-à-dire celle dont tout le rôle est d'aimer.

XXXV

18e Dimanche après la Pentecôte

Sur l'Evangile (Matthieu, IX, 1-8)

LE CHRIST ET LES PÉCHEURS

Les pèlerinages de Lourdes rappellent chaque année aux fidèles le message de la Ste Vierge : « Pénitence », et les miracles de guérison, certains mais restreints, semblent n'être qu'une confirmation visible des guérisons spirituelles qui se réalisent en cette terre privilégiée. Ce fait contemporain est pour nous comme la concrétisation permanente de l'évangile du paralytique guéri. L'œuvre la plus importante de Dieu est moins la guérison des corps que la remise des péchés.

I. — *Le Christ et les pécheurs*

1. — **Dans le plan de Dieu :**

a) le Fils de Dieu s'est incarné pour mourir afin de réparer nos fautes ; il a ainsi obtenu de dominer les forces du mal et de triompher du péché du monde : « preuve insigne de l'amour de Dieu à notre égard : c'est alors que nous étions encore pécheurs que le Christ est mort pour nous » (Rom., V, 8).

b) ses sentiments envers les pécheurs sont ainsi les sentiments même de Dieu en présence de l'homme coupable parce qu'insensé : « Je ne veux pas la mort du pécheur, mais bien plutôt qu'il se convertisse et qu'il vive » (Ez., XXXIII, 11).

c) ainsi le Christ est-il venu pour que les hommes retrouvent la vie en surabondance (Jo., X, 10), donc pour éliminer le péché source de mort spirituelle (Rom., V, 12-21).

2. — **Dans sa vie terrestre** telle que les Evangiles la retracent :

a) le Christ fait preuve envers les pécheurs d'une compréhension condescendante qui déconcerte les « purs » :

— il familiarise avec les réputés pécheurs (Luc, V, 29-30 ; Marc, II, 15) ;

— il pardonne à l'adultère que la Loi de Moïse condamnait (Jo., VIII, 3-4, 11) ;

— il remet les péchés au paralytique ou au lépreux reconnaissant (Luc, XVII, 19).

b) cette attitude est érigée en principe ; il s'en explique :

il ne modifie pas la Loi et ne supprime pas les possibilités de transgressions ; mais parce qu'il sait ce qu'il y a vraiment au cœur de l'homme (Jo., II, 25), il discerne la faiblesse de la culpabilité volontaire. Il renverse ainsi bien des préjugés socialement et religieusement fondés chez les Juifs, par exemple :

— la femme adultère est moins condamnable que ses accusateurs (Jo., VIII, 7-11) ;

— bien des pécheurs apparents sont plus proches du royaume que ceux qui se croient justes (Mat., XXI, 31) ;

— il peut être permis de transgresser la loi extérieure pour une raison moralement plus grave (v. g. le sabbat, Jo., VII, 19-23) ;

— tares ou maladies héréditaires ne sont pas la preuve visible d'un péché personnel ou familial (Jo., IX, 3) ;

— nombreux qui se croient justes sont en fait pécheurs devant Dieu et seront un jour condamnés (Luc, XVI, 15).

c) enfin et surtout, le Christ revendique ici, au grand scandale des auditeurs, le pouvoir divin de remettre les péchés (℣ 6). S'il meurt pour les péchés du monde, il peut sauver tous les hommes et, effectivement, il lave de leurs péchés dans son propre sang les pécheurs qui prennent envers lui l'attitude qu'il attend.

II. — *Les pécheurs en face du Christ*

Le Christ remet et fait disparaître nos fautes (et non pas seulement, comme le pensent les protestants, que Dieu veut bien ne plus nous considérer comme pécheurs quoi que nous le demeurions pour toujours). Quels sentiments et quelle attitude le Christ attend de nous ? — Il n'est que d'ouvrir encore l'Evangile :

1. — **Dans l'Evangile :**

a) le Christ accueille **les âmes humbles et droites :** la prière du publicain (Luc, XVIII, 14), l'humilité incontestable de la pécheresse repentante (Luc, VII, 44-48) ;

b) il ne demande qu'**un signe d'attachement à sa personne,** signe proportionné aux possibilités de chacun : les larmes de la pécheresse (Luc, VII, 38) ; le repas et les promesses de Zachée (Luc, XIX, 6-10) ; probablement la confiance attentive de la femme adultère (Jo., VIII, 9-11) ; le bon larron prenant la défense du Juste indignement condamné (Luc, XXIII, 40-43), etc.

c) ces gestes ou ces signes de repentir et de confiance, c'est **la « foi »** dont parle si souvent l'Evangile : elle mérite la remise explicite des péchés ici au paralytique confiant ; ou même, plus mystérieusement — mais les dons de Dieu ne sont-ils pas inconditionnés ? — en échange de la confiance dont témoigne envers le Christ l'entourage du paralytique (℣ 2).

2. — **Dans notre vie :** tout ce qui précède dicte donc notre conduite pratique.

1° **Pour être pardonné,** il nous faut d'abord :

a) admettre que nous sommes pécheurs : combien s'estiment sans fautes et purs par rapport à la masse des adultères, voleurs ou même pauvres gens : ceux-là, tel le Pharisien de la parabole, rentreront chez eux sans être pardonnés, à l'encontre de l'humble publicain (Luc, XVIII, 14 ; cf. Jo., VIII, 41 : « puisque vous dites : nous voyons, votre péché demeure »).

b) croire avec une inébranlable conviction que le Christ mort pour nous sur la croix a réparé nos péchés aux yeux de son Père et peut nous appliquer son pardon rédempteur. Sans cet acte de foi, nul ne peut être pardonné.

c) Or de nos jours, incontestablement, les chrétiens ne recourent plus suffisamment au sacrement de Pénitence, ayant perdu et le sens de leurs propres péchés et la foi humble en la puissance du Christ. Un pharisaïsme orgueilleux, qu'ils prennent parfois faussement pour une religion épurée, risque de les conduire à la perte éternelle.

2° D'autre part, une exacte conscience de nos fautes et du rôle rédempteur du Christ nous conduiront à **juger les pécheurs comme il les juge.** En conséquence :

a) nombre de condamnations injustes ou prématurées que nous formulons devant les fautes apparentes d'autrui devraient se résoudre dans le silence prudent des vieillards qui renoncèrent à lapider la femme adultère ;

b) tous nos refus de pardonner les torts (souvent plus extérieurs que profonds) que nous imputons aux autres, devraient se fondre quotidiennement dans le pardon dont nous faisons nous-même, en récitant le **Pater,** la condition de notre pardon par Dieu (**sicut et nos dimittimus...**) ; et cela même s'il faut pardonner jusqu'à soixante-dix fois sept fois, c.-à-d. toujours (Mat., XVIII, 22) ;et même si nous avons pour nous toutes les apparences du bon droit.

Si nous nous refusions à cette attitude, il serait inutile de venir apporter notre offrande à l'autel (Mat., V, 23-24) ; à plus forte raison, inutile de venir solliciter le pardon du Christ.

3° Enfin, n'eussions-nous, par impossible, commis aucun péché personnel que le Christ nous inviterait cependant à le suivre sur le chemin de la croix pour porter avec lui le poids réparateur des péchés du monde.

* *

Telle est la véritable attitude du chrétien qui se sait pécheur : il ne désespère pas ; il ne condamne pas les autres. Il va, comme les lépreux, se montrer au prêtre, pour que ses fautes soient déliées sur la terre et dans le ciel (Mat., XVI, 19), et il expie dans la mesure où Dieu le lui impose par les souffrances de l'existence, ses fautes et éventuellement celles des autres.

SAINT MICHEL ARCHANGE

Protecteur de la France

(29 septembre)

Mes frères,

Notre pays reconnaît depuis des siècles pour son protecteur attitré celui que l'Ecriture appelle le premier d'entre les princes des anges (Daniel, x, 13), l'archange S. Michel. On ne compterait plus les actes officiels par lesquels nos rois lui ont reconnu ce rôle : Philippe-Auguste, S. Louis, Louis XI, Henri III, Charles VII, pour ne citer que les documents les plus célèbres ; nos grands saints français : S. Yves, S. Vincent Ferrier, S. L.-M. de Montfort, S. Benoît Labre,... sont allés lui porter leurs hommages à son mont célèbre, ainsi que nos foules ; partout chez nous il y a des églises sous son vocable.

En un temps de notre histoire où nous avons tant besoin de l'intercession de nos protecteurs célestes, il sera bon de renouveler notre confiance en la protection de S. Michel au souvenir de ses interventions en notre faveur. Il fut *l'hôte de la France,* il vint en *messager de son salut,* il reste le *prototype de sa mission.* Autant de raisons de saluer en lui l'Ange gardien de la France.

I. — *L'hôte de la France*

Nous en possédons un mémorial impérissable : le Mont Saint-Michel. Mais les touristes qui y affluent connaissent-ils cette histoire ? On ne leur fait grâce d'aucun détail des styles de la célèbre abbaye : il leur plairait davantage, et il serait plus utile à leur éducation française et catholique d'en connaître l'origine.

C'était au VIII^e^ siècle, au temps où Aubert était évêque d'Avranches. En 708, S. Michel lui apparaît en songe. Il lui ordonne l'érection d'un sanctuaire en son honneur sur le mont Tombe. Aubert est un humble. Il se croit l'objet d'une imagination. Le ciel choisirait plus digne que lui pour cette entreprise, si c'était véritablement sa volonté. L'évêque surseoit donc à l'ordre reçu, jusqu'à manifestation plus claire des desseins de Dieu.

Il faudra que l'Archange revienne deux fois encore et lui donne un signe sensible. Il laissera sur son front l'empreinte de son doigt.

On ne pouvait plus tergiverser. En contrebas du mont Tombe, il fit creuser une crypte sur le modèle de celle du mont Gargan. Et les travaux successifs, surtout après la venue des moines, ont dressé cette basilique et cette abbaye avec sa merveille, qui porte bien haut dans le ciel la statue de l'Archange S. Michel et perpétue la présence invisible de cet hôte de notre pays. De son hôte protecteur. Car c'était pour défendre le pays dont il avait reçu la garde que l'Archange S. Michel avait voulu s'établir sur cette pointe avancée. Il sera désormais le palladium de la France en péril.

On montre, encore aujourd'hui, aux touristes les deux *Michelettes de la cour de l'Avancée,* comme ailleurs on leur montre des canons de la guerre 1914-1918 ou des tanks de la guerre 1939-1945. Elles sont les témoins de de la protection de S. Michel pendant la période victorieuse de la guerre de Cent ans. Par deux fois, les Anglais qui tentaient un débarquement, échouèrent devant le mont de l'Archange.

II. — *Messager de son salut*

Mais d'autres pays que le nôtre et avant nous avaient reçu la visite de l'Archange. Par exemple l'Italie qui le regarde aussi comme son protecteur. Vers la fin du v[e] siècle, il était apparu au mont Gargan ; on lui avait élevé une basilique ; l'Eglise en perpétue le souvenir qui célèbre cet anniversaire le 8 mai.

A la France, il ménageait une faveur qui resterait un des hauts faits de l'intervention de Dieu dans l'histoire des peuples. Elle est liée à la plus belle page de nos annales, l'épopée de Jeanne d'Arc. Il fut le messager du salut de la France auprès de la Sainte Libératrice.

Jeanne déclarera à ses juges : « Je l'ai vu, lui, S. Michel... Je l'ai vu aussi clairement que je vous vois et je crois à son intervention aussi fermement que je crois à la Passion et à la mort de Jésus-Christ Notre-Seigneur. Il me disait avant tout que je devais être bonne et pieuse et que Dieu m'aiderait ; il me racontait la grande pitié qui était au royaume de France et m'engageait de me hâter d'aller secourir mon roi. »

On sait assez chez nous ces apparitions étincelantes de l'Archange entre Ste Catherine et Ste Marguerite au pays de Domrémy, auxquelles Jeanne croyait « comme à la passion et à la mort de Jésus ». Mais on en reste bien souvent à ce souvenir de Jeanne entendant ses voix que l'image a popularisé. Là pourtant ne se borna pas l'intervention de S. Michel : au cours de sa fulgurante épopée, il resta le chef du « céleste conseil » dont elle justifiait ses décisions ; c'est le 8 mai, en la fête de S. Michel du Mont Gargan, que Jeanne délivre les Orléanais qui avaient vu quelques années auparavant l'Archange combattre à leur tête pour repousser un assaut général (voir Dunand, t. I, chap. IV) ; il ne se passera pas une semaine qu'il ne la visite dans sa prison et ne lui souffle ces réponses pleines de sagesse et de finesse qui nous étonnent chez cette paysanne qui ne savait ni A ni B.

Aussi bien si Ste Jeanne d'Arc croyait à l'intervention de S. Michel, « comme à la Passion et à la mort de Jésus », Charles VII, le roi qu'elle avait fait sacrer à Riems, y croyait aussi. Qu'on se rappelle son entrée victorieuse dans Paris enfin reconquis sur les Anglais, le 12 novembre 1437. « Devant lui marchait un écuyer qui portait un étendard de soie rouge, tout semé d'étoiles d'or, et au milieu l'image de S. Michel. »

III. — *Prototype de sa mission*

Aussi bien, il y a comme une harmonie préétablie entre la destinée de S. Michel et la prédestination de la France.

On a pu parler de la vocation ou de la mission de la France dans le monde. On peut le dire sans chauvinisme puisque les étrangers eux-mêmes le reconnaissent. Au retour de sa légation à Lisieux, le cardinal Pacelli, aujourd'hui le pape Pie XII, n'exaltait-il pas du haut de la chaire de Notre-Dame de Paris, pour nous redonner le sens de nos traditions, cette vocation séculaire de notre pays ?

Un mot a défini depuis longtemps cette vocation française : *gesta Dei per Francos,* c'est par les Francs que Dieu accomplit ses hauts faits. Pour cela il a fait d'elle la fille aînée de son Eglise, la première des peuples barbares, comme disait Rome, qui ait reçu le baptême. Depuis, à travers bien des vicissitudes, la cause de Dieu a toujours été sa cause : les croisades, la fidélité à l'Eglise au temps de la Réforme, l'Apostolat missionnaire pour l'extension du règne du Christ.

Il y a eu des éclipses dans l'accomplissement de cette mission. Mais jusque dans ses erreurs la France reste le peuple en quête d'idéal. Elle est pour le monde la nation chevaleresque pour laquelle ne comptent pas avant tout la conquête des richesses du monde, mais aussi ces biens plus précieux de justice, de liberté, d'égalité ou de mieux-être social des petits. Voilà pourquoi S. Michel apparaît comme le prototype de sa mission. Lui aussi a pris la tête de ceux parmi les anges qui ont embrassé la cause de Dieu : *Quis ut Deus :* « Qui est semblable à Dieu ? » Et il reste le conducteur de l'armée céleste contre Satan (Apoc., XII, 7).

La France se reconnaît dans cette image de S. Michel, aux ailes déployées, l'épée levée pour combattre et qui écrase le démon. Elle ne recule pas devant la bataille, mais elle ne se bat que pour le droit et pour la justice, même pour les autres. On a incarné le régime dans une autre effigie, mais la France reste fidèle à S. Michel. Il y a manifestement entre elle et le grand Archange des affinités et des ressemblances qui les rapprochent. S. Michel était notre ange gardien prédestiné.

A nous de garder le regard fixé sur lui, de l'invoquer et de le suivre.

* *

Nous sommes à une heure de l'histoire où il semble que va s'engager sur la terre le grand combat qui a été livré dans le ciel. Le monde est partagé en deux camps. Et au fond, ce qui est en cause, c'est la lutte des deux cités, c'est l'affrontement du bien et du mal, c'est l'engagement pour Dieu ou contre Dieu.

Plus que jamais nous avons besoin que S. Michel soit avec nous. Que la persécution déchaînée par les sans-Dieu, sur tous les pays où ils exercent leur pouvoir, ouvre les yeux ! Qu'elle nous fasse comprendre le mot d'ordre angélique : « Qui est comme Dieu ? » Qu'elle nous rallie tous dans la concorde à la cause qu'il représente !

Et contre le fléau redouté, retrouvons la confiance de nos pères en la protection de S. Michel sur notre pays. Il a suscité Ste Jeanne d'Arc, pour « le salut de la foi et de patrie ». Encore aujourd'hui c'est la foi et la patrie qui seraient l'enjeu du grand drame. Il est impossible de ne pas le comprendre. Peut-être sommes-nous trop étrangers à une tragédie qui ne nous atteint pas encore. Fasse notre recours à S. Michel, protecteur de la France, de ne pas nous réveiller dans la torpeur au coup de tonnerre qui annoncerait l'orage.

Au sommet de sa basilique se dresse l'Archange ; son épée tirée au clair et levée vers le ciel sert de paratonnerre à la merveille qui couronne le Mont Tombe. Voyons-y un symbole : que S. Michel soit comme autrefois le paratonnerre de la France en péril sous l'orage.

FETE DU TRES SAINT ROSAIRE

I

LE ROSAIRE : PRÉSENCE DE MARIE
ÉCOLE DE VIE CHRÉTIENNE

Mes frères,

On a souvent rapporté cette réflexion de Léon XIII, le pape des Encycliques sur le rosaire, à un prélat qui serait un jour son historien (Mgr T'Serclaes, 2 vol., Desclée de Brouwer) : « Publierai-je encore cette année une Encyclique sur le rosaire ? Les précédentes ont presque épuisé la matière... » En fait, Léon XIII, qui avait publié jusqu'à cette date (1893) six encycliques rosariennes, en publierait encore six autres... Et après lui, ses successeurs, tout spécialement Pie XI et Pie XII. C'est que, comme ajoutait Léon XIII : « Il est vrai que quand il s'agit de Marie, il y a toujours à dire. »

Et même quand il s'agit du seul rosaire, la prière royale à Marie. On n'en finira pas de dire sa beaué, ses richesses et ses grâces. Les Papes peuvent en écrire successivement et à plusieurs reprises sans se répéter.

Dans cette prédication, Pie XII aura été le Pape du rosaire en famille. En plusieurs circonstances déjà il avait recommandé cette salutaire pratique familiale. Il l'a fait d'une façon plus solennelle dans sa dernière Encyclique sur le rosaire : « *Ingruentium Malorum dei* » du 15 septembre 1951, jusqu'à déclarer que pour asseoir le foyer sur les lois de l'Evangile « il n'y a pas de moyen plus apte que la récitation habituelle du rosaire en famille ».

Pourquoi ? Parce que le rosaire en famille c'est *la présence de Marie* au foyer et c'est aussi *une école très efficace de vie chrétienne.* Voilà ce que je voulais vous montrer pour faire écho à la voix du Pape.

I. — *Le rosaire en famille : présence de Marie au foyer*

Notre chapelet a la forme d'une chaîne. Des saints le portaient à leur cou en signe de leur dépendance à la T. S. Vierge. Mais il est une chaîne d'amour.

Chaîne d'amour qui réunit, le soir, devant l'image de la Vierge, après la dispersion de la journée et peut-être quelques heurts inévitables, tous les membres de la famille : père, mère, enfants, dans une admirable union des cœurs. Plus encore qu'autour de la table de famille où il faut que papa gronde ou que maman a de la peine, là on ne fait qu'un cœur et qu'une âme. La paix est descendue dans les cœurs sous le regard très doux de la Vierge clémente, dans le recueillement de la prière à la Vierge toute sainte, dans le désir d'être exaucé de la Vierge toute-puissante.

Chaîne d'amour qui unit aux absents et aux défunts. A ce moment-là surtout on ne peut pas ne pas penser à ceux qui ont prié avec nous autour de l'image de Marie. La vie ou la mort les a séparés de la communauté familiale, mais la prière à leur intention les rassemblera ce soir par la pensée dans la maison de leur enfance.

Chaîne d'amour surtout qui nous joint tous plus étroitement à la T. S. Vierge, comme à la Mère très aimante. Certes nous lui sommes unis toujours, même dans nos occupations les plus matérielles, dès là que nous sommes dans la grâce de son Fils. Nous sommes ses enfants vivants, aimants, obéissants. Cette grâce de Dieu dans nos cœurs est le lien fort et premier qui nous attache à elle. Nous lui sommes unis d'une façon plus sensible et très efficace, chaque fois que notre pensée s'élève vers elle, que notre cœur lui dit un mot d'amour, que nos lèvres lui murmurent un *Ave.* C'est témoignage d'amour. Et c'est l'amour qui nous unit plus que le voisinage corporel : nous restons étrangers à bien des personnes inconnues que nous croisons dans la rue, tandis que notre cœur est plein de la pensée de ceux que nous aimons.

Mais nous lui sommes unis plus intimement par ce rosaire en famille.

Il l'a rend présente au milieu de nous.

N.-S. disait : « Chaque fois que vous serez assemblés deux ou trois pour prier le Seigneur en mon nom, je serai au milieu de vous.» Il est partout comme Dieu. Mais la prière en commun est un titre nouveau et spécial à sa présence au milieu de ceux qui prient. Nous pouvons dire la même chose de la T. S. Vierge. Non pas qu'elle soit là présente corporellement, même de façon invisible. Mais la prière commune la rend présente moralement : par sa pensée, par sa sollicitude, par son intercession et plus efficacement parmi ceux qui la prient d'une même voix et d'un même cœur.

Tous les hommages que nous lui adressons se transforment immédiatement sur ses lèvres en hommages et en prière à Dieu, l'auteur de toute grâce. Nous savons bien qu'elle est toute relative à Dieu, l'écho de Dieu, celle qui répond à nos louanges, comme elle répondit aux louanges d'Elisabeth sa cousine, en glorifiant Dieu et en le priant. Ainsi elle prie avec nous, elle intercède en notre nom, elle est notre prière.

Dans le foyer qui dit le rosaire en famille se répète d'une façon mystérieuse mais réelle la scène de la prière de la primitive Eglise au Cénacle avant la Pentecôte. Nous prions avec Marie ou Marie prie avec nous. Et cette présence invisible de Marie à notre prière familiale donne à nos accents quelque chose d'irrésistible qui force la divine Providence à faire descendre sur nous les grâces que nous demandons, comme sa présence visible à la Pentecôte força le ciel à faire descendre l'Esprit-Saint.

Ainsi le rosaire en famille la rend présente au milieu de nous, non seulement par la pensée, parce qu'elle a en Dieu la vision de cette famille en prière, mais encore par son action ou par son intercession, parce qu'elle fait descendre sur nous avec abondance les grâces de Dieu et tout spécialement les dons de la concorde et de la paix familiales.

Quand le P. Patrick Payton, l'apôtre du rosaire en famille, lança sa campagne à la radio américaine, il prit pour slogan : « *Famille qui prie, famille unie* ». C'est bien, en effet, la grâce de cette prière familiale. Et n'est-ce pas la grâce dont a besoin plus que jamais la famille d'aujourd'hui si souvent désunie par le divorce même ? On comprend l'affirmation de Pie XII : « On cherchera en vain à consolider les bases ébranlées de la société civile, si la société domestique, principe et fondement de la communauté humaine, ne repose pas sur l'Evangile. Pour atteindre un but aussi difficile, Nous affirmons qu'il n'y a pas de moyen plus apte que la récitation habituelle du rosaire en famille. »

II. — *Rosaire en famille : école très efficace de vie chrétienne*

En effet, ce rosaire en famille, qui rend Marie présente au foyer, est aussi une école très efficace de vie chrétienne.

Pour les parents d'abord.

N'oublions pas que le rosaire n'est pas seulement une succession d'*Ave Maria,* mais encore méditation des mystères de Jésus et de Marie, pour en inspirer notre conduite. En d'autres termes, il est à la fois rosaire récité, rosaire médité, rosaïre vécu. Autrement, ce sont « patenôtres » et non rosaire.

La récitation du rosaire fait passer et repasser habituellement sous les yeux les scènes de l'existence terrestre de Jésus et de Marie. Le fidèle se nourrit ainsi continuellement de l'esprit chrétien, c.-à-d. de l'esprit du Christ. Plongé souvent au cours de la journée dans l'ambiance à demi-païenne de notre monde moderne, il se donne par la récitation du rosaire un changement d'air qui le replonge dans l'atmosphère évangélique. Ainsi l'assure notre proverbe : Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es. S'il existe une telle différence entre les gens du monde et les gens de piété, cela tient justement au contact fréquent de ces derniers avec les vérités chrétiennes. Autre est le milieu habituel de pensée.

De ces exemples de la vie de Jésus et de Marie, ils reçoivent particulièrement une double leçon bien nécessaire en notre temps.

D'abord celle de l'intelligence du mystère de la souffrance... N'est-ce pas un des grands scandales d'aujourd'hui que l'épreuve : maladie, insuccès, contrariétés et qui fait dire : « Qu'ai-je donc fait au bon Dieu, que rien ne me réussisse et qu'il m'accable de tant de maux ?... » Que Jésus et Marie, immaculée et sans péchés, aient eu à souffrir et à souffrir plus qu'eux, donne aux rosaristes d'autres pensées et une autre attitude en face des épreuves de la vie.

Ensuite — leçon non moins opportune — ces mystères médités remettent pour eux les choses en place. Notre temps a perdu le sens de la vie simple, selon sa condition, au niveau de ses moyens ; tous veulent la vie large et à grandes guides ; on ne gagne jamais assez parce qu'on ne peut s'accorder toutes les satisfactions d'ici-bas, suprême ambition de notre âge matérialiste. Le rosaire médité rend le sens des vraies valeurs, rappelle l'unique nécessaire, oriente vers les trésors célestes là où « les voleurs n'approchent pas et où les mites ne rongent pas » (Luc, XII, 33).

Et les enfants ne bénéficient pas moins que leurs parents de cette récitation du rosaire en famille.

Sans doute, sauf exception, ils ne peuvent à cause de leur âge appliquer leur esprit à la méditation des mystères et ils ignorent les soucis de leurs parents. Mais d'une autre façon et suivant les besoins de leur âge cette prière familiale est grandement profitable à leur formation. Elle forme à la fois leur esprit, leur cœur et leur vie. Leur esprit, en leur donnant la connaissance des principaux mystères de la foi. Sous une autre forme, c'est une leçon de catéchisme quotidien qu'ils prennent. Ils connaissent déjà par cœur la vie de Jésus et de Marie, tandis que les autres l'ignorent.

Leur cœur, en leur révélant le cœur de ceux qui nous ont tant aimés.

Plus encore que son intelligence, le cœur de l'enfant est sensible. Impossible que la vie toute d'amour de Jésus et de Marie n'éveille en lui des élans d'amour envers le Sauveur et sa Mère.

Leur vie, en leur apprenant la valeur de la prière en commun. On le répète souvent aux parents : pour la formation chrétienne de leurs enfants, il ne suffit pas des conseils, des avertissements, des paroles ; il faut aussi l'exemple : l'enfant est instinctivement imitateur. Et surtout, il vient un âge où les recommandations portent à faux si elles ne s'accordent pas avec la vie même du papa et de la maman. Si les parents ne prient plus devant leurs jeunes gens et leurs jeunes filles, comment ceux-ci n'auraient-ils pas le sentiment que la prière est bonne pour les enfants, mais parfaitement inutile maintenant qu'ils ont grandi. Aussi de voir chaque soir leurs parents agenouillés pour la prière, pour la prière de quelques dizaines de chapelet, n'est-ce pas l'enseignement le plus efficace pour leur avenir de la valeur de la prière faite en commun.

Ainsi, parents et enfants, ont, dans la pratique du rosaire ensemble, un merveilleux moyen d'assurer leur bonheur. Beau spectacle, certes, que cette assemblée de la famille entière autour de la statuette de la Vierge. Beau spectacle, mais surtout salutaire usage qui vaut aux parents réconfort et sens chrétien et prépare aux enfants un avenir selon le cœur de Dieu, sous la protection de la Sainte Vierge.

« ...Pour comprendre le culte de Marie c'est de là qu'il faut partir, de cette place familière qu'elle occupe, comme à Nazareth, dans chaque foyer chrétien, dans chaque vie »[1].

* *

Je vous citais le mot toujours repris de la Croisade du rosaire à la radio américaine : *Famille qui prie, famille unie.*

Avez-vous entendu parler de cette croisade? Depuis son ordination le P. Patrick Payton, religieux de la Congrépation de Sainte Croix (congrégation fondée par un français, le P. Basile Moreau), s'est fait l'inlassable prêcheur du Rosaire en famille. Découvert tuberculeux pendant son grand séminaire, il avait promis à la Vierge, s'il guérissait, de vouer sa vie à répandre la dévotion au rosaire. Il guérit et il tient parole. Il a parcouru les Etats-Unis, il parcourt l'Angleterre pour instaurer la récitation du rosaire en famille. Il a gagné à sa cause des vedettes de l'écran et pris pied à la radio, par l'émission hebdomadaire du *Théâtre familial.* Au temps de Pâques et de Noël le rosaire est récité à la radio. Son but est clair : « Nous ne voulons pas, a-t-il déclaré, par l'organisation de cette gigantesque Croisade du Rosaire en famille, lancer un mouvement nouveau, mais simplement redonner au monde un trésor qu'il a perdu. »

[1] F. Mauriac, *Figaro*, 16-8-52.

Un trésor ? Pourriez-vous en douter après le commentaire que nous venons de faire de l'appel du Pape lui-même ? Alors je vous dirais : Voyez les faits : les résultats de la prédication du P. Payton tiennent du miracle.

Par le Rosaire S. Dominique a converti les Albigeois ; par le rosaire en famille, S. L.-M. de Montfort a fait la Vendée militaire où l'on dit encore aujourd'hui le chapelet chaque soir : par le rosaire au foyer, nos familles d'aujourd'hui redeviendront chrétiennes.

Il n'y a en définitive qu'une explication : c'est l'œuvre de la Sainte Vierge.

VARIA

Les enseignements de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

Le pape Pie XI a dit : « Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus a été faite une parole de Dieu. » C'est donc le bon Dieu qui nous parle par sa bouche, il faut recevoir sa doctrine avec un grand respect et une entière docilité.

Elle nous apprend que le **bon Dieu est notre Père**; que **nous sommes ses enfants**; et que, par conséquent, nous devons agir avec lui comme un petit enfant avec son père.

C'est là son enseignement fondamental. C'est la petite voie que Dieu l'a chargée d'apprendre au monde.. Or quelles sont les dispositions du petit enfant envers son Père ? On peut les résumer en deux : **l'abandon** et **la confiance.**

I. — *L'abandon*

D'un mot Ste Thérèse nous dit son étendue, son influence sur sa vie spirituelle.

Le total abandon, voilà ma seule loi.

C'est une remise sans réserve, sans limites au divin Maître. « Thérèse avait disparu, Jésus restait seul, il était le Maître, le Roi. » Thérèse est totalement livrée à sa sagesse et à son amour, à lui de la conduire comme il l'entend.

Que dit-elle encore ?

« Il n'y a que l'amour qui puisse nous rendre agréables à Dieu... Or l'unique chemin qui conduit à cette fournaise, c'est l'abandon du petit enfant qui s'endort sans crainte dans les bras de son père. »

Et encore :

« Je ne crains qu'une chose, c'est de garder ma volonté, prenez-là, car je choisis tout ce que vous voulez. »

Et cette belle parole : « Avec quelle douceur je lui ai remis ma liberté » !

« Je n'avais qu'un seul désir, celui de me rendre au sommet de la montagne de l'amour. Aussitôt des routes nombreuses s'offraient à mes regards, mais je me vis incapable d'en choisir aucune de mon plein gré. Je dis alors à mon divin Guide, *menez-moi par les sentiers de votre choix.* »

Une fois remise à la conduite de Jésus, Thérèse le bénit de tout, des ténèbres aussi bien que de la lumière. Car, dit-elle, « tout est grâce ». « Je remercie mon Jésus de me faire marcher dans les ténèbres, j'y suis dans une paix profonde », « Mon cœur est plein de sa volonté » !

Et, en effet, le point de départ de tout service de Dieu, de tout amour de toute sainteté, c'est l'humilité : « J'ai compris l'humilité du cœur. »